



LE

# ROSAIRE

SOMMAIRE  
DE  
MARS 1903



GRAVURE :

S. Thomas d'Aquin, Doct.  
(*R.P. Chardon*)

TEXTE :

Le 25<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de  
Léon XIII.....*B.*

Hymnes à S. Joseph.....*Prato*

Le Rosaire dans les missions Dominicaines  
du Tonkin (suite) ...*R.P. Cothonay*

Un martyr dom. en Floride ...*R.P. Couët*

Les Dominicains aux Philippines...*Analecta*

Les Périls de l'Eglise de France (fin) ...*Mgr Luçon.*

Varia.—Chronique — Bibliographie.

Calendrier.—Prédications.—Recommandations.



# LE ROSAIRE

VOL. IX No 3. MARS 1903.

ABONNEMENT \$1.00 PAR AN

## L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE LÉON XIII



Le trois mars Léon XIII célébrera le vingt-cinquième anniversaire de son couronnement. Les yeux du monde catholique sont tournés vers Rome, et du monde entier comme de la Basilique de S. Pierre monteront ce jour-là vers le ciel des hymnes d'actions de grâces au Dieu qui a été fidèle à son Eglise et des prières ferventes pour l'auguste Pontife qui porte sans fléchir depuis un quart de siècle toutes les sollicitudes du monde chrétien.

C'est la deuxième fois en cinquante ans que Dieu donne à son Eglise cette merveille d'un long Pontificat qu'aucun siècle n'avait connue depuis S. Pierre. Serait-ce que, dans nos temps troublés qui lui rappellent les orages de son premier âge, la Providence veut lui faire sentir plus visiblement sa divine assistance ? Il est sûr que ces deux longs Pontificats ont merveilleusement grandi l'influence et le prestige de la Papauté et fortifié l'Eglise en serrant davantage les rangs du peuple catholique autour de son chef visible.

Sans doute les qualités personnelles des deux derniers Pontifes, si différents de génie et de caractère, n'ont pas été étrangères à ce travail de concentration autour de la Chaire de Pierre : Dieu les a choisis pour l'œuvre qu'il voulait faire et il leur a donné le temps de l'accomplir.

La popularité de Pie IX faite de grandeur et de simplicité, le charme de sa personne, son éloquence, sa bonté, sa piété expansive, ses gloires, plus encore ses longues infortunes, en ont fait pendant trente ans, nous dirions volontiers, si nous ne craignons de rappeler un mot déplorable, l'idole du peuple catholique. La vénération des fidèles pour lui n'était pas faite de foi seulement, de religion

et d'admiration : elle était faite surtout d'amour filial. En Pie IX le Pontife et le Roi s'effaçaient devant le Père, et à ce Père, glorieux d'héroïsme et de majesté et rayonnant de paternelle tendresse les catholiques donnèrent sans compter l'or de leur bourse, le sang de leurs veines et l'amour de leur cœur. Les politiques et les diplomates ont pu railler sa droiture qui ne savait pas biaiser et sa franchise qui ne savait pas tromper ; mais la postérité verra mieux que nous si une politique plus avisée eut rien sauvé de ce qu'il a perdu, et si elle aurait rien fait de ce qu'il a su faire, si elle aurait fait la définition de l'Immaculée Conception et celle de l'Infaillibilité Pontificale. Après trente ans de gloires incomparables et d'infortunes plus grandes encore, Pie IX a laissé la Papauté dépouillée de toute grandeur et force séculières, étrangère dans Rome et captive comme aux jours de Pierre, mais mieux assise que jamais dans l'esprit et le cœur des chrétiens et prête à reprendre, par le seul ascendant de sa sagesse et de sa force morale, le premier rang parmi les majestés de ce monde.

Dieu réservait à Léon XIII la gloire de l'y faire remonter. Qu'allait faire ce vieillard d'apparence débile, auquel son âge ne présageait qu'un règne éphémère ? Si prévoyante que fut sa sagesse, si tenace que fut son énergie, si assurée que fut sa foi, ferait-il en quelques années ce qui semblait ne pouvoir être que le travail des siècles ? Sans retard et sans impatience il se mit à l'œuvre, comme s'il eut eu devant lui un quart de siècle. Dieu le lui a donné ; et ce quart de siècle, il a été, comme le long Pontificat de son prédécesseur et d'une autre manière, glorieux pour la Papauté et fécond pour l'Eglise.

Profitant de la situation morale créée au Pontife Romain par les récentes définitions du Concile du Vatican et de l'apaisement naturel fait par la mort du grand Pontife qui avait été si longtemps l'objet de toutes les haines comme de tous les amours, le nouveau Pape prit position au-dessus de tous les intérêts, de toutes les divisions et de tous les conflits, moins comme le chef d'une société qui a ses intérêts particuliers à défendre, que comme le juge et l'arbitre souverain qui seul peut concilier tous les intérêts parce qu'il est au-dessus de tous. Cette audace surnaturelle dans un vieillard désemparé de toute puissance mit de suite et sans conteste la Papauté au faite des affaires

humaines. De fait, en aucun siècle de son histoire la Papauté a paru rarement plus grande et plus glorieuse que pendant les dix premières années du Pontificat de Léon XIII.

Les contemporains ont été surtout frappés de l'ascendant pris par le Pape sur les Souverains et sur les peuples : ce ne sera peut-être pas, aux yeux de la postérité comme aux nôtres, la principale gloire et l'œuvre providentielle de ce long Pontificat. L'action politique et diplomatique, si sage et brillante qu'elle soit, passe avec les circonstances où elle s'exerce et souvent ne laisse aucune trace dans l'histoire qu'un souvenir plus ou moins glorieux. A notre humble avis, la grande gloire, et le bienfait providentiel du Pontificat de Léon XIII aura été son action intellectuelle et doctrinale sur l'Eglise et par elle sur le monde. L'influence décisive et durable du Pontife s'est exercée à l'intérieur dès les premiers jours et s'est continuée avec une persistante et croissante énergie pendant ces vingt-cinq années, par la restauration des études philosophiques et théologiques, par l'infusion d'une piété solide et sérieuse qui s'inspire de la foi plutôt que de l'imagination et se traduit en œuvres plus qu'en sentiments, par l'organisation et le groupement de toutes les forces de la société chrétienne pour une action commune sous la direction du chef unique de l'armée du Christ.

Par son action doctrinale comme par son gouvernement, ce Pontificat a continué dans l'Eglise le travail commencé par le Concile oecuménique du Vatican, travail d'illumination dans les esprits et de concentration des forces chrétiennes autour du Vicaire de Jésus-Christ. Il a donné à la sainte Eglise autant qu'elle est possible dans les conditions humaines la paix dans la lumière.

Avec tout le monde catholique, nous ferons le trois mars, pour l'auguste nonagénaire qui est depuis vingt-cinq ans le roi du monde et le père de nos âmes la prière liturgique de l'Eglise pour son Chef : Que Dieu le conserve et lui donne un regain de vie et de force, qu'il accorde la paix et la joie à ses derniers jours, et qu'il lui donne un pacifique triomphe sur ses ennemis !

B.

## ST-JOSEPH

A VÊPRES.

*Hymne.*—(Gerson.)

O Joseph ! que le ciel à te louer s'attache,  
 Que ton nom s'entremêle aux hymnes des chrétiens.  
 Illustre saint, tu fus à la Vierge sans tache  
 Uni par de chastes liens.

Saisi d'anxiété lorsque tu vois Marie  
 Fécondée en secret par un germe divin,  
 Un ange t'avertit que la Grâce infinie  
 A formé Jésus dans son sein.

L'enfant divin est né, dans tes bras tu l'enlaces,  
 Aux bords lointains du Nil avec lui tu t'enfuis,  
 A Solyme, il se perd, tu retrouves ses traces,  
 Et, parmi tes pleurs, tu souris.

Un saint trépas consacre du ciel l'âme ravie,  
 La gloire y tend sa palme à la main des élus,  
 Toi, l'égal des plus grands, même dès cette vie,  
 Heureux, tu jouis de Jésus.

Auguste Trinité, fais grâce à nos prières ;  
 Secourus par Joseph, puissions-nous, dans le ciel,  
 Placés auprès de toi, brillant de tes lumières,  
 Célébrer ton nom éternel.

A MATINES.

Joseph, gloire des cieus, notre douce espérance,  
 En toi l'univers trouve un refuge, un appui.  
 Daigne accueillir les chants que la reconnaissance  
 Nous inspire aujourd'hui.

Le Créateur voulut à la Vierge sans tache  
 Te lier comme époux et que l'on t'appelât  
 Père du Verbe, dont tu partageas la tâche  
 Pour notre heureux rachat.

Tu contemples, charmé, le Sauveur sur la paille,  
 Les prophètes en chœurs, l'avaient chanté jadis ;  
 Tu vénères, joyeux, l'Enfant-Dieu qui tressaille  
 Sous tes regards ravis.

Le monarque des Rois, l'arbitre de la terre,  
 Dont l'enfer sans frémir n'entend jamais la voix,  
 Dieu que le ciel entier applaudit et révère  
 Obéit à tes lois.

Louange éternelle à la Trinité Suprême  
 Qui t'a comblé d'honneurs. Par tes grandes vertus  
 Qu'elle nous donne, un jour, de goûter, au ciel même,  
 Le bonheur des élus.

## A LAUDES.

Celui dont nos concerts exaltent la mémoire  
 Et dont nous célébrons le triomphe immortel,  
 Joseph, à pareil jour, fut couronné de gloire  
 Au banquet éternel.

Quelle félicité ! quelle béatitude !  
 A ses derniers moments la Vierge et le Sauveur  
 L'ont ensemble entouré de leur sollicitude,  
 Souriant de bonheur.

Il a vaincu l'enfer, sa vie est consommée  
 Par un heureux trépas qui n'est qu'un doux repos ;  
 Il apparaît aux cieux et sa tête est ornée  
 Des plus riches joyaux.

Prions-le, ce grand saint : que du haut de son trône  
 Il réponde à nos vœux, nous obtienne pardon  
 Pour nos crimes passés, et les fruits qu'on moissonne  
 Dans la paix de Sion.

PRATO.

— O —



## Le Rosaire dans les Missions Dominicaines du Tonkin

( suite )

Le P. Garcia, vicaire général du vicariat oriental, chargé de l'importante mission de Ké-Sat, décrit ainsi la manière dont se célèbre chez lui les exercices du mois d'octobre.

Le 1er octobre, écrit-il, à la tombée de la nuit, les fidèles se réunissent en grand nombre autour de l'église, tenant une chandelle à la main, et sous le bras, un paquet dont ils semblent embarrassés. Les cloches sonnent à toutes volées, les tambours et les gongs eux-mêmes mêlent leurs voix de basse aux tons aériens du clocher. Un signal annonce que la procession va commencer. Aussitôt chacun revêt l'habit de fête qu'il tenait plié sous le bras, et en peu d'instant tout le monde est à sa place dans les rangs. Tous alors tombent à genoux, et, le front touchant presque la terre, ils entonnent l'acte de contrition qu'il chantent sur un ton triste et grave.

La croix sort de la chapelle, accompagnée d'enfants de chœur portant de grands cierges. Elle est suivie de centaines d'enfants avec leurs habits aux voyantes couleurs, conduits par leurs maîtres respectifs. De la chapelle sortent les quinze bannières du Saint Rosaire, la statue de Notre-Dame du Rosaire portée par six hommes vêtus de splendides vêtements, les statues de Saint-Dominique et de Sainte-Catherine, et le grand étendard du Rosaire qui est encensé par le prêtre lorsqu'il passe devant lui. Puis viennent les séminaristes qui chantent la première strophe de l'*Ave Maris stella*, après quoi la procession se met en marche. A la suite des enfants, s'avancent les notables de la mission vêtus de leurs magnifiques habits de fête. Les quinze bannières représentant les quinze mystères du Rosaire sont portées par des enfants choisis parmi les plus sages. Une espèce de baldaquin au grand parasol jaune orné de franges est porté au-dessus de chaque bannière par un jeune homme vêtu d'une sorte de dalmatique rouge.

Entre les bannières marchent de petits enfants habillés en anges. Leurs vêtements exhibent les plus diverses

et les plus brillantes couleurs. D'autres enfants jouent de différents instruments de musique, flûtes, violons, etc. C'est l'orchestre aimé du peuple. A leur suite marchent douze élèves de la maison de Dieu en soutanes rouges et surplis blancs ; puis vient la double file interminable des adultes, leur chapelet et un flambeau allumé à la main, suivie des séminaristes chantant le *Magnificat*. C'est là que se déploie le précieux étendard de la Vierge du Rosaire, duquel pendent quatre cordons de soie tenus par autant d'enfants habillés en anges. Vient ensuite le prêtre entouré de ses ministres assistants et des acolytes. De ce lieu à la tête de la procession il y a bien quarante bannières de toutes couleurs agitées par la brise, sans compter quelques centaines de lanternes, qui, pour n'être pas vénitiennes mais tonkinoises, n'en produisent pas moins un effet surprenant. Derrière le prêtre s'avancent les jeunes filles de la mission en robe de soie rouge, la figure gracieusement encadrée dans une pièce de soie bleue, ce qui est d'un fort bel effet. Elles sont accompagnées d'une trentaine de religieuses indigènes, tertiaires de l'Ordre de Saint-Dominique ; ensuite viennent les femmes. Tous ces groupes chantent en chœur le Saint Rosaire, et l'énoncé de chaque mystère est souligné par un coup retentissant de cymbale, frappé avec emphase sur l'instrument que nous appelons aussi gong ou tambour et que deux hommes portent sur leurs épaules. Des enfants font l'offrande de la dizaine, toujours en chantant, et la fin de cette prière ou courte méditation est ponctuée par un autre coup de cymbale. Alors la procession se remet en marche et parcourt la vaste esplanade de l'église jusqu'à l'achèvement du chapelet. Les séminaristes chantent les litanies et le *Salve Regina*, le prêtre chante les oraisons, et l'on dit la petite méditation dans le livre mentionné plus haut. Après le deuxième point, on chante l'acte de contrition, on lit un trait édifiant dans le même livre, et les exercices prennent fin par quelque beau cantique en langue annamite chanté par les jeunes filles.

Tous les soirs ces pieux exercices sont renouvelés, moins la procession, qui a lieu les dimanches seulement. L'église, pourtant fort grande, est toujours pleine ; nos braves Tonkinois ne paraissent jamais fatigués d'honorer "leur très aimante Mère." En rentrant dans leurs pau-

vres demeures après avoir reçu la bénédiction du très Saint Sacrement, je gage qu'ils se sentent plus heureux que tous les riches de ce monde au sortir de leurs plus brillantes fêtes.

La solennité du Saint Rosaire le 1er dimanche d'octobre se célèbre à Ké-sat avec une splendeur sans pareille. Aux messes du matin un très grand nombre de fidèles communient, autant qu'on a pu en confesser la veille.

L'église est splendidement ornée et illuminée. La grand'messe avec diacre et sous-diacre est accompagnée par de nombreux instruments de musique ; leur harmonie douce et suave ne serait peut-être pas goûtée par les raffinés de l'art fréquentant les opéras, mais pour notre peuple, plus simple et plus facile à contenter, c'est une beauté idéale qui remplit son âme d'une joie sainte et d'une allégresse qui tient du ciel. Le sermon est écouté avec la plus grande attention et on ne le trouve jamais assez long ; il est inouï de voir un fidèle y dormir.

A l'issue de la messe, sur la vaste esplanade de l'église, a lieu une procession comme celle déjà décrite. Il se passe rarement une année, ajoute le Père B. Garcia, que les larmes ne me viennent aux yeux en voyant la piété et la dévotion avec lesquelles nos Tonkinois récitent ou plutôt chantent le Saint Rosaire pendant ces processions du 1er dimanche d'octobre. Il dit "ces processions", car le soir il y en a encore une autre, plus solennelle s'il ne peut, et beaucoup plus longue, à laquelle assistent non seulement les chrétiens de Ké-sat qui sont 4 ou 5000, mais des milliers d'étrangers venus des chrétientés environnantes.

Dès le soir du samedi et toute la journée du dimanche, entre les offices, des groupes nombreux se ralayent dans l'église pour chanter le Rosaire à deux chœurs pendant qu'un grand nombre de fidèles ne cessent de visiter l'autel du Rosaire, afin de gagner les riches indulgences que l'Église accorde ce jour-là.

R. P. COTHONAY.

(à suivre)

## Un martyr dominicain en Floride au XVI siècle (1)

(Suite et fin)



ÉTAIT une nouvelle *Tierra de Guerra* que la Floride, dont Las Casas nous fait la description suivante : "Cette contrée qui s'étend depuis le détroit de Bahama jusqu'au Labrador, pas bien loin des Iles Britanniques." (*sic.*)

La Floride exerça toujours une grande attraction sur les Espagnols, qui tentèrent, à plusieurs reprises, de s'y établir ; mais, malheureusement, la première expédition qui débarqua sur ces côtes, vers 1510, y laissa de si fâcheux souvenirs, que les habitants opposaient toujours la résistance la plus opiniâtre, et la plus désastreuse pour tous ceux qui s'y aventurèrent dans la suite. Les capitaines des vaisseaux avaient attiré à leur bord un grand nombre d'Indiens qu'ils retinrent prisonniers. Ils destinaient cette "cargaison" humaine au marché des Antilles. Une violente tempête engloutit ces bâtiments avec leur *merchandise*, sauf un seul, qui put s'échapper, et le capitaine ne manqua pas d'aller vendre ces *esclaves*. Cette infamie ne fut pas oubliée. Deux ou trois ans plus tard, Ponce de Léon, riche armateur de Porto Rico, essaya d'aborder sur la même côte ; il en fut repoussé. Navarrès fit une nouvelle tentative en 1525 ou 1526 ; il eut le même sort. Enfin, en 1545, ce fut le tour de Soto. Il subit de nouvelles défaites, suivies d'un naufrage, dont on parla dans tout le Nouveau Monde. C'est dans ce pays que le Père Luis Cancer voulait exercer son zèle apostolique. Il obtint facilement toute permission des autorités civiles et religieuses de l'Espagne. Il obtint encore un décret royal, l'autorisant à demander, dans les bureaux, l'aide et l'assistance dont il avait besoin. C'était une expédition en règle qu'il allait organiser ; il fallait voir à tous les détails, sans en négliger aucun. Il n'était pas homme à reculer devant les obstacles, puisqu'il s'agissait de la plus grande

(1) Ecclesiastical Review, july and august 1902.—Life of Las Casas, by Dutto.—J. Gilmary Shea. Catholic missions.

gloire de Dieu. Deux lettres (1) fort curieuses, en date du 6 et du 24 février, adressées à Las Casas, pour l'informer de ses démarches et le prier de presser la gent officielle, nous donnent des détails typiques sur les difficultés qu'il rencontrait dans son organisation.

Il constate d'abord, avec étonnement et surprise, qu'on ne se hâte pas d'obéir au *décret royal*. Souvent, on le renvoie de bureau en bureau. Il lui faut un navire : on discute sur les qualités de ce navire. Les uns prétendent que ce doit être un brigantin, un autre soutient qu'un sloop fera parfaitement son affaire, pendant qu'un troisième l'engage à faire construire lui-même un bâtiment conforme à ses goûts. Il s'informe au sujet d'un pilote compétent : on lui indique un certain Lopez, qui peut le renseigner, mais qui se contredit à son tour plus d'une fois. Il y a, lui dit-on, en *Amérique*, un certain Francisco del Barris qu'un procès retient actuellement à la Havane, et qui connaît parfaitement les côtes de la Floride. Et pour surcroît d'ennui, à sa plus grande stupéfaction, voilà qu'on l'avertit qu'il doit payer, de sa poche, le notaire royal qui l'aide dans ses courses. "Comme si j'étais riche, écrit-il, et ne faisais pas les affaires du roi" . . . Bref, il termine, en disant qu'il lui a fallu quarante jours pour obtenir ce que ces messieurs auraient pu lui donner en quatre. Pour un homme d'action comme le Père Luis, on comprend qu'il dut avoir, plus d'une fois, la tentation de rager contre le mauvais vouloir et l'inertie de la filière bureaucratique. Il serait curieux et piquant de lire les réponses à ces lettres.

Ce n'est pas tout. Il avait compté emmener d'Espagne un bon nombre de missionnaires. Il en demanda au Provincial de son Ordre, qui se déclara bien peiné de ne pouvoir lui en fournir, n'ayant pas autorité, pour envoyer des religieux en dehors de sa Province. (2) Le nonce prié d'intervenir, se déclara impuissant. Seul, le Général de l'Ordre possédait de pareils pouvoirs, et il était trop tard pour s'adresser à Rome. Il partira donc seul, Barthélémy de Las Casas lui-même restant en Espagne.

Mais, en quittant l'Europe, il avait la consolation d'emporter un décret, rendant la liberté aux Indiens de

(1) Publiées par Antonio Fabié.

(2) La Province du Mexique était autonome.

Floride, retenus captifs par les Espagnols. Il avait encore obtenu plein pouvoir pour se faire donner, par le gouverneur, les hommes et les vaisseaux dont il avait besoin.

De retour au Mexique, en 1548, il employa le reste de l'année à faire ses préparatifs. Le vice-roi, Antonio de Mendoza, lui fit gréer un navire, qu'il mit aux ordres du missionnaire, dans le port de Vera Cruz. Son Provincial lui donna pour compagnons les Pères Grégorio de Bététa, Juan Garcia, Diégo de Tolosa, et le frère convers Fuentès.

Au commencement de l'année suivante, il put se mettre en route pour la Havane, où, présentant son ordonnance royale, il se fit donner, d'autorité, un pilote, qui était censé bien connaître les côtes de la Floride, et auquel il recommanda d'éviter toute plage déjà visitée par les blancs.

Le voilà donc enfin parti pour cette mission qu'il avait si ardemment désirée et préparée avec tant de soin. On est au printemps de 1549, le bateau vient de quitter le dernier port, le vent le pousse doucement vers cette Floride où le porte son zèle apostolique. Il allait au martyre. . . . Peut-être en eut-il le secret pressentiment, car, plus d'une fois, il avait déclaré que ces barbares ne se convertiraient point avant qu'il n'y eut du sang versé.

La veille de l'Ascension, on aperçut la terre ; mais la joie fut de courte durée. Le Père Luis, crut bientôt reconnaître les traces évidentes du passage des Européens. Les marins protestaient qu'il n'en était rien ; malheureusement, le chef de l'expédition se laissa convaincre. Il résolut d'aborder ce rivage.

Pour ne pas effrayer les Indiens, deux compagnons seulement suivaient, le Père Diego et le Frère Fuentès. A leur vue, les Indiens s'approchent et les entourent. Ils font le meilleur accueil aux missionnaires, et acceptent leurs présents. Ils offrent même de conduire par terre, à leur chef, les missionnaires qui voudront les suivre, pendant que les autres les rejoindraient par mer. C'était un piège adroitement tendu.

A son retour au bateau, le Père Luis trouva tout le monde dans la plus grande anxiété. Durant son absence, un Espagnol, retenu captif par les Indigènes, s'était enfui ; il était venu donner l'alarme. Il avait révélé tout le plan des Indiens, et il affirmait que les deux missionnaires étaient déjà massacrés.

Le Père Luis ne voulut pas laisser paraître ses craintes, mais il pressentait la vérité : "C'était terrible, sans doute, écrit-il, mais ne faut-il pas faire comme les Apôtres, qui ont tout bravé pour sauver les âmes." Il donna donc l'ordre de partir, bien décidé de descendre seul, si on ne voulait pas le suivre. Le 23 juin, on atteignit le port indiqué. Le temps ne permettant pas d'aller à terre, ce jour-là, le Père s'occupa d'arranger ses papiers, et rédigea son journal, qui nous a été conservé. (1)

Le lendemain, la mer étant plus calme, les canots sont préparés ; il y prend place avec les Pères Gregorio de Bététa et Juan Garcia. La rame les a bientôt portés jusqu'à terre. Les Indiens accourent, se rassemblent et s'approchent. Ils sont armés et menaçants. . . . Le Père s'avance, quand même, audevant d'eux, vêtu de sa robe blanche, le crucifix à la main. Voyant leurs menaces, il se laisse tomber à genoux, sur le rivage, pour implorer la miséricorde divine. Ces cruels Indiens le saisissent par le bras, le jettent à terre. Un cri, un seul cri s'échappa de ses lèvres : "Oh ! mon Dieu". Il était frappé d'un coup de massue. Son corps fut bientôt percé de coups, et ses vêtements mis en lambeaux. Les autres missionnaires eurent à peine le temps de regagner le bateau, fuyant devant une grêle de flèches. On apprit plus tard que le Père Diégo et le Frère Fuentès avaient été tués, dès le premier jour, et que les têtes des trois martyrs ornaient la tente du Cacique.

Ainsi, finit la première tentative faite pour évangéliser cette partie de l'Amérique. Elle avait coûté la vie aux généreux missionnaires qui, avaient souhaité, plus d'une fois, de mourir pour Jésus-Christ.

Dans l'Eglise paroissiale de Tempa, dédiée à St-Louis, en l'honneur du martyr, la mémoire du vénérable Père est confiée aux soins des Fils de St-Ignace. Eux aussi, à l'instar des deux grandes familles dominicaine et franciscaine, ils ont eu leurs martyrs pour la foi. Unis et associés dans leur travail, ils ont reçu la même récompense ; ils conserveront donc fidèlement la mémoire du dominicain martyr, comme si c'était celle de leur frère.

FR. THOS. COUET. des Frs Prêch.

(1) Publié par Franco-Compans, dans son "Recueil de pièces sur la Floride.



SAINT THOMAS D'AQUIN

*R. P. Chardon*

## LES DOMINICAINS AUX PHILIPPINES

NOTES ET DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE  
L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS DANS LES  
ILES PHILIPPINES

(*Analecta Ord. Præd. Jan. 1903*)

(Années 1901 et 1902)

### I

*Établissement du domaine des Etats-Unis sur les îles Philippines. État politique, social et religieux du pays sous le régime américain.*

La Province du Très Saint Rosaire des Philippines par le nombre de ses religieux aussi bien que par l'importance de ces œuvres, soit dans l'archipel, soit en Chine et au Tonkin, occupé dans notre Ordre une place trop considérable pour qu'aucun des membres de la famille dominicaine puisse se désintéresser des graves difficultés, qui, en ce moment, menacent non plus seulement sa prospérité, mais jusqu'à son existence. Nous pensons donc tout à la fois répondre aux questions qui nous ont été posées à ce sujet et conserver dans les colonnes des *Analecta* le souvenir de faits du plus haut intérêt pour l'histoire de notre Ordre dans l'Extrême Orient en relatant ici les graves incidents, heureusement sans issue jusqu'à ce jour, qui, dans la pensée de leurs auteurs, ne tendaient à rien moins qu'à la complète suppression des Ordres religieux dans les îles Philippines.

Nous avons résumé, dans un précédent article (1), les causes du soulèvement des Philippines contre l'Espagne, favorisé par le Gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci est aujourd'hui le maître de ces vastes territoires. Non seulement par le traité de Paris, l'Espagne a fait cession aux Américains de son domaine sur les îles Philippines, mais, grâce à une répression qui n'a pas toujours été exempte de brutalité, ces derniers ont su démontrer aux Philippines que toute velléité d'indépendance était une chimère à la-

(1) Reproduit dans "Le Rosaire" 1901, oct., nov., et décembre, et 1902.

quelle il fallait renoncer. En présence de l'impossibilité où ils se trouvent de continuer une lutte désormais sans espérance de succès, la presque totalité des insurgés ont déposé les armes.

La colonie aurait donc vu s'ouvrir pour elle une ère de repos, où elle eut pu refaire ses forces après la guerre, si le terrible fléau du choléra, puis celui non moins terrible des sauterelles et enfin les luttes intestines, occasionnées par le travail des sectes au sein des différents éléments de la colonie, ne laissaient aujourd'hui encore ce malheureux pays dans le plus triste état. Il semble en effet que la franc-maçonnerie, dont l'influence partout dans le monde, mais surtout aux Philippines, est aujourd'hui si considérable, se voyant incapable de procurer aux Philippins cette indépendance qu'elle leur avait promise, ait concentré tous ses efforts pour amener l'expulsion des religieux espagnols. C'était là, on le sait, un des articles du programme politique des révolutionnaires Philippins sous le Gouvernement de l'Indépendance, aux temps d'Aguinaldo. Il est aujourd'hui notoire que le Gouvernement américain a voulu coopérer à cette œuvre. Nous devons toutefois à la vérité de reconnaître, qu'en présence du refus de l'Eglise Catholique d'adhérer à une telle entreprise, le Gouvernement américain s'est jusqu'ici refusé à user de la violence pour commettre une iniquité, contraire d'ailleurs à toutes les libertés et à tous les principes de sa propre Constitution.

On peut dire qu'aux îles Philippines, comme dans presque tous nos pays d'Europe, le travail de la franc-maçonnerie a partagé la société en trois groupes ; deux minorités, l'une sectaire et impie, l'autre profondément catholique, soutenant entre elles une lutte acharnée en présence et au milieu d'un troisième groupe, celui-là le plus considérable et renfermant les indifférents et les timides. Ces derniers sont terrorisés par le parti révolutionnaire menaçant de ses vengeances quiconque n'épouse pas ses haines et ne se soumet pas à son action. Tel est l'état politique et social des Philippins, que Mgr Martin Garcia Alcocer, évêque de Cebu et administrateur actuel du diocèse de Manille, exposait dans une de ses récentes lettres pastorales.

“La religion catholique est réellement en danger par-

“ mi nous. Les iniquités, dont se sont rendus coupables  
 “ les habitants de ce pays, y ont produit une situation qui  
 “ menace d’amener la disparition de la foi catholique.  
 “ Quelle est l’attitude des enfants de l’Eglise en ces cir-  
 “ constances d’une importance suprême, qui vont décider  
 “ de la vie ou de la mort du peuple Philippin ? Il m’est  
 “ pénible, fils très chers, d’avoir à constater la vérité.  
 “ Mais en des conjonctures si critiques, mon devoir est  
 “ de parler clairement, afin que tous puissent comprendre  
 “ la portée de mes paroles. Si l’on excepte quelques mil-  
 “ liers de catholiques Philippins se préoccupant sérieuse-  
 “ ment de cette perte de la foi, qui peut occasionner par-  
 “ mi nous, dans un avenir prochain, des désastres irrépa-  
 “ rables, si, dis-je, l’on excepte un groupe d’âmes vrai-  
 “ ment religieuses, qui prient, qui confessent leur croyan-  
 “ ce avec courage, qui travaillent et se sacrifient pour elle,  
 “ sans crainte d’exciter la colère des impies, que voit-on  
 “ dans le reste du peuple chrétien ? La plus glaciale in-  
 “ différence, comme s’il s’agissait d’une chose de peu d’im-  
 “ portance, la dissolution des mœurs, l’éloignement des  
 “ sacrements et des pratiques de la piété chrétienne, la  
 “ peur, le souci de perdre sa réputation ou de compromet-  
 “ tre ses intérêts temporels ; partout l’on ne rencontre que  
 “ la faiblesse et le plus absolu manque de confiance en  
 “ Dieu. C’est par ce chemin qu’un peuple descend à une  
 “ ruine complète”.

(A suivre)

— o —

A nos abonnés

N. B.—Le **Samedi** de chaque semaine, une **messe basse**  
 est dite en notre église du Rosaire, à l’intention de nos **abonnés**.



## LA SITUATION RELIGIEUSE EN FRANCE

## LES PÉRILS DE L'HEURE PRÉSENTE

(Suite et fin)

Nous publions la troisième partie de la lettre de Mgr de Belley à son clergé sur les périls de l'heure présente. Elle intéressera autant que la première, par ses vues si nettes des dangers de la situation, et ses conseils pratiques dont tous les catholiques peuvent faire leur profit. La deuxième ne s'adressant absolument qu'à son clergé, ne lui donne guère que des avis qui ne sauraient profiter qu'à lui, nous n'avons pas jugé à propos de la reproduire. Ceux de nos lecteurs qui désireraient en prendre connaissance la trouveront dans le Tome LVI des *Questions actuelles*.

“Mais le péril le plus grand, celui contre lequel je tiens surtout à vous prévenir, Messieurs, c'est celui de la désunion ; c'est l'oubli du respect de la hiérarchie et de l'obéissance due à l'autorité ; c'est l'invasion, dans le clergé, de ces idées subversives qui désolent la société civile et la conduisent à l'anarchie.

Nos ennemis voudraient nous diviser : ils cherchent à séparer le clergé séculier du clergé régulier, les prêtres des évêques, le clergé de France d'avec Rome.

C'est contre le clergé régulier que sont en ce moment dirigés les premiers coups. Aux évêques on fait remarquer que les religieux sont exempts de leur juridiction, qu'ils échappent à notre autorité et à notre direction, que nous n'avons point d'action sur eux, que nous sommes dépourvus de tous moyens de réprimer leurs écarts, qu'ils nous dérobent nos meilleurs sujets, qu'ils font concurrence à nos établissements et à nos œuvres. Aux prêtres on dira : “Pourquoi les employez-vous ? Ne pouvez-vous pas bien vous passer d'eux ? Ne les valez-vous pas ? En les employant, vous semblez avouer votre infériorité. Il détournent à leur profit la confiance des âmes pieuses et les aumônes des personnes charitables ; tandis que la chapelle est dans l'abondance et dans le luxe, l'église et les institutions paroissiales manquent du nécessaire.”

Défions-nous de ce langage, Messieurs, et n'ayons pas la simplicité de le croire inspiré par la sincère sympathie dont il usurpe les accents. Ce n'est là qu'une flatterie hypocrite dont le but, grossièrement dissimulé, est de nous faire accepter la suppression des instituts religieux. Ce serait pousser la naïveté jusqu'à la niaiserie que de se laisser prendre à des cajoleries pareilles.

Quand il serait vrai que quelques religieux se seraient donné des torts, que certaines Congrégations auraient pu, sur certains points, oublier l'esprit de leur état, que le voisinage d'une maison ou d'une chapelle religieuse entraînent quelque préjudice pour l'église et pour les œuvres paroissiales, ce ne seraient point là des raisons suffisantes pour nous faire accepter de gaieté de cœur la suppression des Congrégations religieuses. D'ailleurs, lorsque quelque abus vient à se produire, il y a toujours moyen d'y remédier sans chercher hors de l'Eglise : les explications fraternelles, l'intervention de l'évêque, le recours au Saint-Siège, ne sont-ils pas des moyens pleinement suffisants pour régler tous les conflits ?

La défense du clergé séculier contre le clergé régulier n'est donc qu'un prétexte hypocrite, et même injurieux pour nous : la preuve, c'est l'attitude unanimement observée par le clergé à l'égard des religieux lors des expulsions de 1880 et dans les circonstances analogues plus récentes. Le vrai but, que les habiles se gardent bien d'avouer, mais que les enfants perdus de la secte crient à tue-tête, c'est d'affaiblir l'Eglise en dissolvant ses milices d'élite ; c'est d'amoindrir son action en privant l'enseignement chrétien et le ministère pastoral d'auxiliaires dont ils ne peuvent se passer impunément. Ne nous laissons donc pas séparer, et gardons-nous d'accréditer, par notre langage ou par nos actes, les propos et les sentiments que nous prêtent les ennemis de l'Eglise pour tromper l'opinion au sujet du sort fait aux Congrégations religieuses.

Le mal serait plus grave encore, Messieurs, puisqu'il toucherait à l'essence même de l'Eglise, si la désunion venait à s'introduire entre les évêques et les prêtres.

On travaille à séparer les prêtres d'avec les évêques, le clergé et l'Eglise de France d'avec Rome ; si bien que l'on entend parler couramment de clergé national. Depuis longtemps déjà on reproche, jusque dans les Assem-

blées publiques, aux Congrégations, et même à tous les catholiques, d'obéir à un souverain étranger. On annonçait ces dernières années qu'un mot d'ordre allait être lancé sur nos frontières de l'Est : "Séparons-nous de Rome !" Séparons-nous de Rome ! N'est-ce pas là une invitation au schisme ? Qui ne voit enfin la tendance bien accentuée à considérer le clergé comme un corps de fonctionnaires, et le culte comme un service public, dont la direction serait exclusivement attribuée à l'Etat, de manière à constituer une Eglise nationale qui, sans être formellement schismatique par la rupture avec le Siège et la méconnaissance de sa juridiction comme en Angleterre, en Allemagne, en Russie, où le chef de l'Etat est en même temps le chef de l'Eglise, serait du moins indépendante dans la pratique, et s'administrerait elle-même sans avoir besoin de recourir à Rome (1).

Il ne semble pas à craindre, Messieurs, que l'on réussisse à établir en France une Eglise schismatique ou nationale. Le clergé, évêques et prêtres, ne s'y prêterait pas, le peuple non plus. Les indifférents ne sortiraient pas de leur insouciance, et les fidèles ne quitteraient pas leurs pasteurs légitimes pour aller aux intrus.

Mais ce qui n'est que trop à craindre, c'est que l'on réussisse à faire éclore parmi nous des dissensions, à produire la désunion. Ne donnons pas dans le piège.

Or, on pourrait nous désunir, Messieurs, en détruisant le lien du respect et de l'obéissance : le respect et l'obéissance *reverentiam et obedientiam*, ces deux choses que nous avons promises, dans un embrassement, sur les marches de l'autel, au jour de notre ordination sacerdotale.

On peut donc nous désunir, d'abord en affaiblissant le lieu du respect et de la charité qui doivent unir les prêtres à leurs évêques. Nous ne prétendons pas que, parmi nous, on ne puisse lever le doigt, ni ouvrir la bouche : même dans les choses ecclésiastiques, les actes publics des personnages publics ne sauraient échapper à l'appréciation de l'opinion publique. Mais la justice réclame que cette appréciation soit réservée, respectueuse, exempte de haine, d'amertume et de toute intention de nuire. Ce que nous

(1) Ainsi que le voulaient Marc-Antoine de Dominis, Richer, Febro-nius, le Synode d'Ems, les auteurs de la Constitution civile du clergé en 791.

devons nous interdire, c'est cet esprit de critique malveillante qui engendre la méfiance et l'irrévérence envers l'autorité et ceux qui l'exercent, qui accuse, juge, condamne, exécute ceux dont il fait ses victimes en leur absence, sans qu'ils puissent se défendre, qui détruit cette confiance mutuelle et cette affection réciproque d'où résultent notre force et le charme de nos relations en même temps que l'édification des peuples.

C'est un beau spectacle, Messieurs, que celui du clergé au milieu de la société actuelle : tandis que dans celle-ci ce ne sont que rivalités, haines, calomnies ; que tous s'y méfient les uns des autres, tremblent les uns devant les autres, depuis le plus petit jusqu'au plus grand : dans ce clergé si bafoué, dans ces Ordres religieux si maltraités, règnent toujours, avec la charité, le respect et l'obéissance, l'ordre et la paix.

Ne donnons pas à nos ennemis la satisfaction de réussir à troubler cette heureuse et belle concorde.

Or ici, Messieurs, la presse, même catholique, nous a fait beaucoup de mal. Elle a joué un rôle malheureux, et d'autant plus dangereux qu'il se pare des apparences d'un zèle légitime pour la maison de Dieu. Il y a, en effet, des feuilles qui, en généralisant des faits isolés, malheureusement trop propres, du moins en apparence, à favoriser leur thèse, entretiennent la méfiance à l'égard des évêques, comme s'ils étaient enchaînés par la crainte de déplaire au pouvoir, liés par des engagements, retenus dans le silence par l'ambition, ou même indignes de l'estime des fidèles par une conduite indigne de la sainteté de leur vocation. Les mœurs du temps favorisent cette pratique. Ayant affaire à un public avide de nouvelles à sensation, la presse, aujourd'hui, se mêle de tout, ramasse tout, divulgue tout. Plutôt que de manquer la primeur d'un scandale, elle en risque la publication sans contrôle ; plutôt que de ne pas émotionner, elle exagère.

Messieurs, défions-nous de ces collecteurs de scandales et de ces semeurs de discorde entre les frères, quelles que soient leurs intentions. Sans doute, la charité ne nous ordonne pas de trouver bien ce qui est mal, d'où qu'il vienne ; mais la religion nous fait un devoir de distinguer entre la personne et le caractère ou la fonction, et de respecter la fonction et le caractère, quelle que soit la personne

qui en est revêtue. Quand nous apprenons un scandale commis par quelqu'un d'entre nous, ce récit, à supposer qu'il soit vrai, doit nous inspirer sans doute un juste sentiment de réprobation pour le mal, quel qu'en soit l'auteur, mais en même temps un sentiment de charitable commisération pour le coupable, un redoublement de respect pour le sacerdoce profané de Notre-Seigneur Jésus-Christ, une résolution nouvelle d'être de plus en plus vigilants sur nous-mêmes, et une prière à Dieu afin qu'il ne permette pas qu'il nous en arrive autant. Cela fait, souvenons-nous de la grande loi de charité : *alteri ne feceris quod tibi fieri non vis* ; n'allons pas apprendre le mal à ceux qui l'ignorent ; et auprès de ceux qui le connaissent, ayons à cœur de dégager, comme il est juste de le faire, la responsabilité, la solidarité du sacerdoce, de l'Eglise, de la religion.

On peut nous desunir encore en relâchant le lien de l'obéissance. Si on partage l'Eglise en prêtres et en laïques ou simples fidèles, les prêtres doivent être classés avec les évêques et le Souverain Pontife. Ils ne font pas néanmoins partie de l'Eglise enseignante strictement entendue, en qualité de docteurs de la foi, participant au pouvoir de définir la doctrine ; car ils ne sont point de ceux à qui il a été dit : *Euntes docete*, bien qu'on puisse dire cependant qu'ils lui appartiennent, dans un certain sens et dans une certaine mesure, en qualité d'auxiliaires, comme étant chargés de transmettre l'enseignement à titre de catéchistes et de prédicateurs ; car eux aussi ont été l'objet d'une désignation : *designavit Dominus* ; d'une mission : *et misit illos* ; et Notre-Seigneur les honore du titre d'ouvriers de l'Evangile : *operarios in messem*.

De même pour le gouvernement de l'Eglise, ils ne sont point législateurs, bien qu'ils soient cependant chargés d'enseigner la loi et d'en procurer l'observation.

Le simple prêtre n'étant point docteur de la foi et n'ayant que le titre et l'autorité de ministre auxiliaire, son ministère n'est que subordonné. Ce n'est point à lui, par conséquent, qu'appartient l'initiative, ni pour la doctrine, ni pour la législation et la discipline. Toutes les fois donc qu'il s'arroge ce rôle, il sort de ses attributions, il usurpe un pouvoir qui ne lui appartient pas, que Notre-Seigneur ne lui a pas donné.

Tenons-nous donc en garde, Messieurs, à l'égard de

ces prêtres ou de ces laïques qui, soit dans les assemblées, soit dans les feuilles publiques, s'arrogent de nos jours la mission d'étudier, comme *ex officio*, les besoins de l'Eglise, qui prennent hardiment l'initiative de la réformer, de tracer la voie aux supérieurs légitimes, qui disent : "Les évêques ne parlent pas, parlons ; les évêques n'agissent pas, agissons. Lançons l'idée, l'idée fera son chemin, et tôt ou tard, sous la pression de l'opinion que nous aurons formée, nos chefs seront amenés à faire par contrainte ce qu'ils n'auront pas voulu accorder de bonne grâce". N'est-on pas même allé jusqu'à dire que l'Eglise avait besoin de son 89, et n'en est-il pas qui rêvent de faire fleurir dans son sein toutes les libertés civiles des sociétés modernes ?

Ce serait, Messieurs, introduire dans l'Eglise la souveraineté du peuple, ce serait la démocratiser ; ce serait aller contre l'institution de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Eglise a une constitution immuable : n'y touchons pas ; elle a une hiérarchie d'institution divine, sachons la respecter : *Posuit Episcopus regere Ecclesiam Dei*. L'usurpation par de simples prêtres du pouvoir ou des droits réservés au Pape et aux évêques aurait un caractère schismatique, et ne produirait que la confusion dans les esprits aussi bien que dans les attributions.

Restons chacun à notre place, c'est l'ordre. Là où tout le monde commande, c'est l'anarchie.

*Funiculus triplex difficile rumpitur*, disent nos Livres Saints. Que ce *funiculus triplex* soit le faisceau serré et indissoluble du Pape, des évêques et des prêtres : par cette union, nous serons invincibles. "Souvenez-vous, nos chers fils, nous écrivait Léon XIII, (1) que l'Eglise est comparée à une armée rangée en bataille. . . . Or ce qui fait la force d'une armée et contribue le plus à la victoire, c'est l'obéissance exacte et rigoureuse de tous à ceux qui ont la charge de commander. A cet égard, nos ennemis peuvent nous servir d'exemple ; ils savent très bien que l'union fait la force : *Vis unita fortior*. . . . Si donc, nos chers fils, vous désirez que dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'u-

(1) 8 septembre 1899.

ne absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. . . . N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur, et sèment la division dans son Eglise. . . . Ne lisez ni leurs brochures ni leurs journaux. . . . Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées ni la licence de leur langage”.

Restons donc unis, Messieurs, dans la foi, restons unis dans la discipline, restons unis dans l'amour de l'Eglise et de notre belle, sainte et heureuse vocation. Tels sont les avis que mon zèle pour le bien de mon cher diocèse m'a inspiré de vous adresser, et que je livre avec confiance à vos méditations, sachant, bons et bien-aimés collaborateurs, que je parle à des hommes qui n'attendent que le mot d'ordre pour le suivre.

Prions les uns pour les autres. Priez pour celui à qui Dieu a fait l'honneur de le placer à votre tête, afin que, éclairé et soutenu par la grâce divine, il ne vous conduise jamais que dans le chemin de l'honneur et de la fidélité. Prions pour l'Eglise *Ut Ecclesiam tuam sanctam regere et conservare digneris*. Prions pour son chef vénéré, et pour tous les Ordres dont elle se compose : *Ut Domnum apostolicum et omnes ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris, te rogamus, audi nos*.

Et s'il était dans les desseins de Dieu de soumettre de nouveau l'Eglise de France à l'épreuve, préparons-nous par la prière, par la mortification, par la vigilance, à lui répondre comme l'Apôtre : Avec votre grâce, ô mon Dieu *neque mors neque vita, neque instantia neque futura, neque altitudo neque profundum poterit nos separare a caritate Dei quæ est in Christo Jesu Domino nostro*.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mon bien affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Donné à Belley, en la fête des Saints Anges gardiens, le 2 octobre 1902.

† LOUIS-HENRI, Ev. de Belley.

## LE S. SUAIRE



OS lecteurs n'ont pas oublié le remarquable article que nous avons emprunté au T. R. P. Pègues, sur le St Suaire de Turin, ou mieux sur sur l'étude que lui à consacrée M. Paul Vignon.

La guerre est toujours entre savants, raison pour qu'elle ne finisse point et qu'elle n'aboutisse jamais à la paix de la certitude.

Disons de suite que ni la foi ni la sagesse de l'Église catholique ne sont, ni directement, ni indirectement, en cause. La question est de savoir si le S. Suaire qui est vénéré à Turin depuis le milieu du quatorzième siècle est une pieuse image faite par un peintre habile de cette époque, ou s'il est bien celui-là même dans lequel Joseph d'Arimathie ensevelit le corps sacré du Sauveur. Pieuse image, ou relique, le S. Suaire peut toujours être exposé à la vénération des fidèles, comme un crucifix ou une parcelle de la croix du Sauveur. L'Église en permettant ou tolérant le culte rendu au S. Suaire ne préjuge pas la question de son authenticité.

En l'absence d'un jugement de l'Église chacun reste libre de combattre ou d'admettre l'authenticité du S. Suaire. M. Ulysse Chevalier l'attaque au nom de l'histoire. Pour lui il est historiquement démontré "que le Suaire actuellement conservé à Turin est absolument inconnu dans l'histoire avant 1353, et que, vers cette date nous trouvons mentionnés les aveux du peintre qui serait l'auteur de l'image qu'on y découvre." Tout le monde serait de l'avis de M. Chevalier, si en effet il était démontré historiquement, qu'il n'y a jamais eu de Suaire exposé à la vénération des fidèles avant le milieu du quatorzième siècle, ou que ce Suaire est ailleurs qu'à Turin, ou enfin que le peintre qui s'est accusé d'avoir si bien exploité la pieuse crédulité de ses contemporains en peignant lui-même l'image du Sauveur sur un linceul, reconnaît que celui-ci est bien le même que le Suaire vénéré à Turin. Mais aucun de ces points n'étant historiquement démontré, bien au contraire, M. Paul Vignon a cherché à résoudre le problème par une autre méthode, qui ressemble quelque peu à critique interne si fort en vogue aujourd'hui. En étudiant scientifiquement le Suaire de Turin

et son image il a prétendu lui faire prouver à lui-même son authenticité. D'où grand émoi dans le monde de la grande science historico-critique.

Il était naturel que la science bénédictine parlât à son tour. Dans les questions d'histoire, si elle n'a pas toujours le mot de la fin, elle a d'ordinaire celui de la raison. Le R. P. Dom. Chamard a parlé en son nom. Dans une étude sur *le linceul du Christ* (1) "le R. P. Dom. Chamard prouve que, depuis le VIIe siècle, il est question dans l'histoire d'un suaire avec image ; que ce suaire conservé à Constantinoble jusqu'en 1204, disparaît lors du sac de la ville ; que d'après les archives de l'église de Besançon, ce fut le bourguignon Othon de la Roche qui s'en empara, et qui, et 1208, l'envoya à son père Ponce de la Roche, lequel en fit don à l'archevêque de Besançon ; que jusqu'en 1349, l'église de Besançon reste en possession de la précieuse relique ; que, en cette date 1349, un violent incendie dévaste cette église et cause la disparition du suaire. Un suaire avec image reparaît quelque temps après dans cette église il y est conservé jusqu'à la Révolution. Or, il est démontré aujourd'hui que l'image de ce nouveau suaire de Besançon n'est qu'une copie faite par un peintre de l'image que nous voyons sur le Suaire de Turin, lequel Suaire de Turin n'apparaît en effet, dans l'histoire, *comme se distinguant du Suaire de Besançon*, que vers 1353 ou 1357. D'où le R. P. Chamard conclut qu'évidemment le Suaire de Turin n'est autre que le premier Suaire de Besançon, disparu lors de l'incendie de 1349, et que l'auteur du larcin, un membre de la famille de Charny, aura gardé par devers soi, lui substituant, pour l'église de Besançon, une copie aussi ressemblante que possible, faite par un peintre travaillant à ses gages. De là les fameux aveux du peintre, attestant qu'en effet il avait peint un suaire pour les Charny" (2).

Supposé la preuve faite jusque là, pour avoir une certitude parfaite de l'authenticité du Suaire de Turin, il faudrait pouvoir faire l'histoire du Suaire vénéré à Constantinoble au VIIe siècle, expliquer comment il y est venu et donner ses titres indubitables au culte des fidèles. Tant que cette histoire ne sera pas faite, il n'y aura en sa faveur que des présomptions sérieuses. B.

(1) Paris, Oudin.

(2) R. P. Pègues. *Revue Thomiste*.

## NE SOYEZ PAS GALLICAN

---

“L'UNIVERS” DU 10 DÉCEMBRE, PUBLIE LA LETTRE SUIVANTE DE LOUIS VEUILLOT

---

“Monsieur Paul Granier de Cassagnac, au *Pays* (personnelle) :

13 décembre 1867.

Vous voyez, monsieur, que je fais diligence. Mais je n'ignore pas qu'un homme qui donne des vers de sa façon ne peut passer pour généreux ni même pour empressé. Je veux vous montrer mon zèle par un meilleur cadeau. C'est un précepte de sage, et le voici :

“NE SOYEZ PAS GALLICAN !

“Tirez-vous de ce pays d'ergoterie, de mesquinerie et de taquinerie ; quand Dieu vous offre l'espace, ne vous rencoignez pas. Le gallican est un rencoigné, un oiseau qui renonce au vaste champ de l'air pour se donner le lustre d'habiter une petite cage où il sifflotte quelques notes d'une chanson mal tolérée qui détonne au milieu de l'harmonie universelle ; et s'il osait achever la chanson, alors la cage se fermerait et le pauvre oiseau serait reclus, c'est-à-dire exclus.

“Le gallicanisme a été très subtilement inventé pour pousser insensiblement le prince sur l'autel et le Pontife dans l'antichambre. Protestantisme, anglicanisme, gallicanisme, popisme, ce sont des nuances de la même mauvaise chose. Le dernier couplet de la chanson gallicane, c'est que Dieu a un maître qui est l'homme, et vous voilà tout de juste au *guéroutisme*. Faites-y bien attention. L'homme qui croit que Dieu a un maître devient tout de suite esclave de ce maître qui devient une brute. Le culte de César aboutit au culte du singe. Ce n'est qu'une affaire de temps et, aux jours où nous sommes, de peu de temps.

“Voilà mon cadeau. Voyez-y la preuve de ma grande affection pour votre âme et de ma grande estime pour votre sincérité.

LOUIS VEUILLOT.

## CHRONIQUE

OTTAWA :—*Fête d'ordination.*—Le premier février, Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa a bien voulu une fois de plus, conférer les saints ordres en notre église de Saint Jean-Baptiste. Dix de nos Frères y ont été appelés, six au sacerdoce, deux aux ordres mineurs, deux autres à la tonsure : les RR. PP. Hyacinthe Barrière, Ceslas Côté, Vincent Marchildon, Pierre Granger, Jourdain Charron, et Jean-Dominique Déziel, ont reçu l'ordre sacré de la prêtrise ; les RR. FF. Constant Chamberland et Marc Côté, les ordres mineurs, les RR. FF. Alvare Biron et Dominique-Augustin Turcotte, la tonsure.

Ce fut vraiment une belle fête,—fête religieuse et de famille à la fois. Les parents des nouveaux prêtres étaient accourus pour assister à cet acte auguste et solennel qui devait faire de leurs fils les "oints, du Sauveur".

Il est difficile de dire quels sentiments et quelles émotions remuaient leurs âmes pendant qu'ils regardaient s'opérer dans la personne même de leur enfant l'une des plus grandes merveilles qui soit dans notre sainte religion. Car le prêtre, c'est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes. Il offre à Dieu les prières et les supplications des fidèles, et s'il élève les mains pour leur salut, ce ne sont point des mains vides, mais des mains qui portent la victime sans tache, l'agneau qui efface les péchés du monde.

Le prêtre, c'est encore le coopérateur de Dieu dans la grande œuvre du salut des âmes, le ministre des sacrements, le dispensateur ordinaire et voulu de Dieu des grâces nécessaire au chrétien. Dans la chaire, s'il enseigne, c'est la parole de Dieu ; au tribunal de la pénitence, s'il juge, c'est au nom de Dieu ; à l'autel, s'il parle, s'il sacrifie, c'est en la place de Jésus-Christ. Quelle autorité ! quelle dignité ! oui, vraiment, le prêtre est un autre Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus !*

Le lendemain était la fête de la Purification de la T. S. V. Ce fut encore un touchant spectacle que celui de ces trois premières messes célébrées en même temps à l'église, sous le regard bienveillant de la Mère du Souverain Prêtre.

Les messes terminées, tous les religieux, chantant le verset du psaume : *Tu es sacerdos in æternum* . . . , se rendirent processionnellement au chœur ; chacun baisa respectueusement les mains des jeunes prêtres, puis s'en revint songeant aux grâces abondantes que Dieu se plaisait à répandre sur nos âmes depuis deux jours.

— o —

FR. R.

### BIBLIOGRAPHIE

*Les Canadiens-Français et l'Empire Britannique*, par Henri Bourassa. Extrait de la *Nouvelle-France*.

Ce travail publié d'abord en anglais dans le *Monthly* de Londres (septembre et octobre 1902) a été reproduit en français dans la *Nouvelle-France* de janvier 1903 puis tiré en un fascicule de quarante pages. C'est une étude absolument remarquable, qui se recommande à l'attention de tous ceux qui se préoccupent, ou qui devraient se préoccuper de la situation présente et de l'avenir de notre pays. L'auteur ne s'est pas amusé à faire de l'éloquence ni à chercher des idées neuves et personnelles : il a parfaitement rendu, dans une langue nette, sobre et précise la pensée de tout le monde, j'entends, de ceux qui savent penser. Il sait ce qu'il dit, ce qui n'est pas banal du tout parmi la gent qui porte plume, — il sait même ce qu'il veut dire, ce qui est un prodige pour un expert en éloquence parlementaire. Il dit ce que tout le monde voudrait dire, comme bien peu le sauraient dire, avec mesure et justesse. Il a fait un excellent travail, et une meilleure action. Ceux qui le liront seront enchantés d'avoir fait connaissance avec un écrivain qui a cette originalité d'écrire parce qu'il a quelque chose à dire, et ce qui est plus rare avec un homme politique, qui s'obstine à croire que même en régime parlementaire un député peut avoir des principes, se préoccuper plus des intérêts de son pays que de ses affaires personnelles, et s'honorer de sa conscience et de sa loyauté plus que de certains succès.

Nous félicitons la *Nouvelle-France* de se trouver des collaborateurs de ce mérite. Si elle nous donne souvent des travaux de cette valeur aucune revue ne songera à lui disputer le premier rang dans notre pays.

A lire dans la *Nouvelle-France*, numéro de février, l'article de M. Ernest Gagnon : *Notre langage*, et dans les *pages romaines* les quelques lignes consacrées au Cardinal Parocchi.

— o —

B.

## ÉTUDES BIBLIQUES

### LES RELIGIONS SÉMITIQUES (1)

par le T. R. P. Lagrange, des Frères Prêcheurs, directeur de l'école pratique d'études bibliques, au couvent de Saint-Etienne, Jérusalem.



A nouvelle série d'Études bibliques entreprise par le T. R. P. Lagrange, maître en théologie, vient de s'enrichir d'un ouvrage de plus, pourvu comme le précédent (2) de l'approbation spéciale du Révérendissime Père Général des Dominicains, sur le rapport de deux *lecteurs* (docteurs en théologie,) et muni de l'imprimatur du cardinal archevêque de Paris.

Cette fois ce n'est plus le texte biblique lui-même, qui est l'objet des recherches du savant auteur, c'est le milieu religieux et intellectuel, au sein duquel l'histoire juive se place comme un épisode, et où la révélation surnaturelle a pris naissance.

Personne n'ignore en effet, que le peuple hébreu n'est pas une souche isolée unique de son espèce ; il appartient à tout un groupe de nations, les peuples dits "sémitiques", dont il est un rameau, — étroitement apparenté par la race, la langue, les traditions nationales, aux diverses autres tribus du même groupe, connues sous les noms d'Araméens, Arabes, Assyro-Babyloniens etc. Tout comme les Anglais, par exemple, sont une branche particulière de la race germanique, ayant avec les autres nations de même famille, beaucoup de traits communs.

Il doit donc être d'une extrême importance, pour la saine intelligence de la Bible, de se faire une idée aussi

(1) 1 Vol. in 8° raisin : chez Victor Lecoffre, 90 rue Bonaparte, Paris.

(2) "Les Juges", même format, même librairie.

exacte que possible du milieu au sein duquel se place l'histoire des destinées et de la religion du peuple juif.

La providence surnaturelle de Dieu n'a pas l'habitude de rien faire sans préparation ; elle aime à se servir, à l'occasion, des causes secondes, "plus soucieuse, comme nous dit Saint Thomas d'Aquin, de perfectionner que de détruire la nature" : Elle a donc pris le peuple juif dans son milieu, à un moment déterminé. Le volume se termine par la reproduction et la traduction d'un certain nombre de documents sémitiques intéressants, où les idées religieuses de diverses tribus et de diverses époques trouvent leur expression.

Cet ouvrage, d'une réelle valeur scientifique, se recommande spécialement aux membres du clergé et aux hommes d'étude, à tous ceux qui se soucient d'une connaissance scientifique et consciencieuse des choses de la religion chrétienne, mais conduite dans un sens vraiment orthodoxe et catholique.

A ceux-là, les *Etudes sur les religions sémitiques* ne peuvent être à ce double point de vue que d'un très grand secours.

On nous annonce comme devant faire partie de la même série une étude sur l'*Évangile selon Saint Jean* par le R. P. Cales, prêtre de Picpus, et un autre livre plus court sur la *Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, du T. R. P. Lagrange.

Nul doute que ce dernier ouvrage ne contienne l'exposé des principes et des règles de la méthode historico-critique appliquée à l'étude des livres saints, tels que compris et appliqués par le P. Lagrange, selon les enseignements de la dernière encyclique *Vigilantiæ* (30 octobre 1902.)

Ce sera une occasion propice, pour tous les esprits réfléchis et sérieux, pour ceux qui ne se contentent pas de recevoir toutes faites et sans contrôle les appréciations d'une personne ou d'un journal, de se rendre compte par eux-mêmes de la valeur de ces principes et de ces méthodes.

F. L. VAN BECELAERE, O. P.

## PRÉDICATIONS DU MOIS DE MARS

Ottawa, St Jean-Bte, Panégyrique de St Thomas	
d'Aquin, le 7.....	M. L'ABBÉ S. CORBEIL
fête de St Joseph, le 15.....	R. P. PAQUIN
L'Annonciation, le 22.....	R. P. DE LAMOTHE
Université, Panégyrique de St Thomas, le 7.....	R. P. GILL
Québec, Basilique, du 1er au 8.....	T. R. P. ROULEAU
Toronto, Eglise du Sacré-Cœur, du 15 au 22.....	T. R. P. COUET
St-Augustin, Retraite du 8 au 15.....	R. P. VAN BECELAERE
	R. P. MIVILLE.
Maisonneuve, Carême.....	R. P. COUTURE
Eastman Springs, Retraite du 1 au 8.....	R. P. ARCHAMBAULT
Billings Bridge, Retraite du 8 au 15.....	R. P. ARCHAMBAULT
St-Hyac. 7 mars, fête de St Thomas d'Aquin..	M. L'ABBÉ J. A. M. BROUSSEAU
	R. P. COTÉ
Trois-Rivières, Cathédrale du 28 fév. au 8 mars.....	R. P. LAMARRE
N.-D. de Grâce, du 1er au 8 mars.....	T. R. P. BÉLIVEAU
	T. R. P. GAUVREAU
Montréal, S. Vincent de Paul, Carême.....	R. P. BROUSSEAU
	R. P. DION
Ogdensburg, du 8 au 22.....	R. P. COTÉ
St Paul d'Abbotsford, du 1er au 8.....	R. P. DION
St Louis de France, du 15 au dimanche des Rameaux.....	x x x
New-York, St Vincent de Paul, station de carême.....	R. P. RONDOT

## RECOMMANDATIONS

o

Une famille Jésusnie ; La conversion d'un chef de famille ; Le succès d'une affaire importante ; Plusieurs intentions particulières ; Plusieurs malades ; Les Prédications du carême ; Actions de grâces à S. Vincent Ferrier pour guérison, Dme R., St-Hyacinthe, et pour faveur obtenue, Dme H. G., Montréal, Une neuvaine à S. Vincent Ferrier.

## DEFUNTS

Dme Em. Tétreault, Tertiaire Dom.,.....	Montréal
M. Narcisse Rioux, et Dme N. Rioux,.....	Trois-Pistoles
M. Stanislas Michaud,.....	St-Germain de Kam.
Dlle L. Casette,.....	La Providence, Trinidad
Dlle Adélaïde Guérin,.....	Nouv.-Orléans
Dme C. C. Du Berger,.....	Waterloo
Dme M. Anne Hogue,.....	Montréal
Rde Mère Marie du Sacré-Cœur, Ursuline,.....	Québec
M. William Plante,.....	Manchester
Dlle Laura Monday,.....	St-Gabriel de Brandon

o

Les zélateurs et zélatrices de l'Œuvre du Noviciat sont priés d'indiquer sur le billet d'abonnement la date précise de l'abonnement.

o

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE MARS

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 1<sup>er</sup> Dimanche du carême, Ind. pl. p. Ros.
- 2 B. Henri Suso, C. N. O., D.
- 3 SS. Fondateurs des Servites, CC.; D. (du 17 février.)  
Anniversaire du couronnement de S. S. Léon XIII.
- 4 Quatre-Temps, S. Casimir, C., D.
- 5 B. Alvare, C. N. O., D., (du 19 février.)
- 6 SS. Lance et Clous de N. S. J.-C., T. D.
- 7 S. Thomas d'Aquin, C. N. O., Docteur de l'Église et  
Patron des écoles cathol., T. D., Ind. p. Ordre et  
mil. ang.
- 8 2<sup>ème</sup> Dimanche du carême, Ind. plén. S. N. J.
- 9 Ste Françoise, Vve, D.
- 10 B. Pierre de Jérémie, C. N. O., D.
- 11 Chaire de S. Pierre, 2<sup>e</sup> D. (22 février.)
- 12 S. Grégoire le Grand, P. C., Doct., T. D.
- 13 S. Suaire de N. S. J.-C., T. D.
- 14 Octave de S. Thomas d'Aquin, Sol.
- 15 3<sup>ième</sup> Dimanche du carême, Ind. p. S. Sacrem.
- 16 B. Constant, C. O. N., D. (23 février.)
- 17 S. Patrice, Ev. C., D.
- 18 Bse Sibylline, V. N. O., D.
- 19 S. Jos., C. Ep. de la B. V. M., Patron du Canada et  
de l'Église catholique, T. D.
- 20 Les SS. Plaies de N. S. J.-C., T. D.
- 21 S. Benoit, Abbé, D.
- 22 4<sup>ième</sup> Dimanche du Carême.
- 23 B. Christophore, C. N. O., D., (du 1<sup>er</sup> mars.)
- 24 S. Gabriel Archange, T. D.
- 25 Annonciation de la B. V. M., T. D., Ind. p. Ros.
- 26 Oct. de S. Joseph, Sol.
- 27 Très Précieux-Sang de N. S. J.-C., T. D.
- 28 B. Jourdain de Pise, C. N. O., D.
- 29 Dimanche de la Passion.
- 30 S. Jean de Dieu, C. D. (du 8.)
- 31 B. Ambroise de Sienne, C. N. O. D., (du 22.)



ST JEAN DE LA CROIX

EAU  
Mélisse des Carmes  
**BOYER**

Soleil Successeur des Carmes



SAINTE THERESE

**PARIS — 14, Rue de l'Abbaye, — PARIS**

Souverain contre le Choléra, les Dysenteries, les Maux d'Estomac; — d'un prompt secours contre l'Apoplexie. Évanouissements. Maises, etc. **GENÈVE**  
**CONTREFAÇONS**

DEPOT GENERAL POUR LE CANADA  
**ROYER ROUGIER FRÈRES, Montréal**

Exiger la Signature de

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

**TISSUS SPECIAUX**

— POUR —

**Communautés Religieuses**

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.  
*Envoi d'Echantillons sur demande.*

**ROUGIER FRERES,**

Compagnie incorporée.

No 9 Place des Vosges,  
**PARIS.**

1597 Rue Notre-Dame  
**MONTREAL.**



**A. BLONDIN & CIE,**  
PLOMBIERS SANITAIRES,  
**ST-HYACINTHE, P. Q.**

Fornaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.  
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS :



Eglises, Presbytères et  
Communautés Religieuses.

**S. Bourgeois & Cie.,**

Place du Marché, St-Hyacinthe.

EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLERIES,  
VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,  
POÊLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

**L. P. MORIN**

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,  
Embouvetage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,  
Lattes, Olapboards, etc. Séchoir à Vapeur  
attaché à l'établissement.

RUE ST-ANTOINE - - ST-HYACINTHE.

**N. P. VIENS, Leduc & Lebel**

Marchand au détail de

Fruits domestiques et importés,

EPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE,  
LÉGUMES,

Coin des rues Cascades & Mondor

**ST-HYACINTHE.**

**Maison Canadienne**

COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,  
**ST-HYACINTHE.**

Les Marchandises Sèches sont notre  
spécialité. Nous achetons direc-  
tement des manufactures.